

L'OURS en France

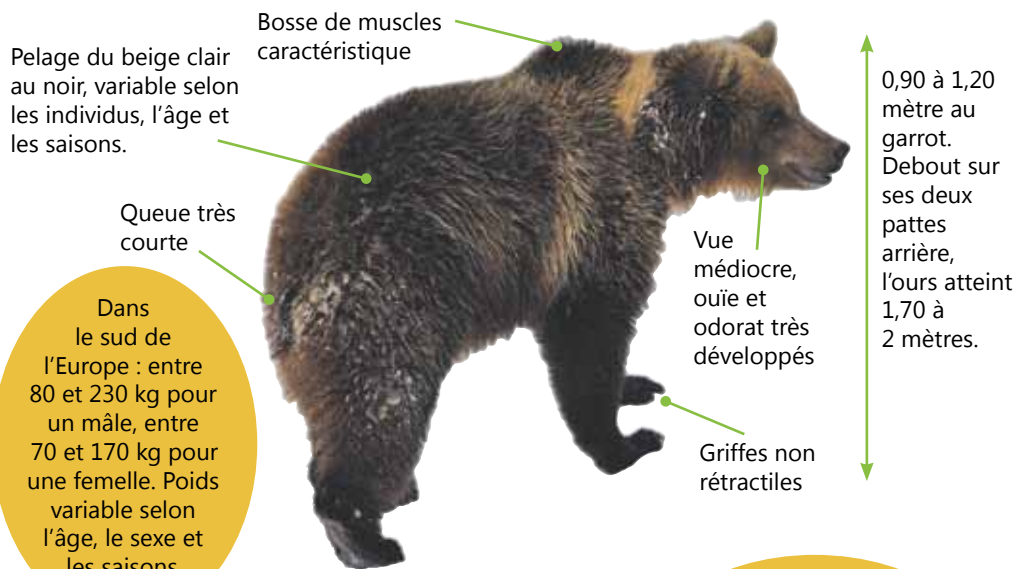




L'Ours brun (*Ursus arctos*) est le plus grand mammifère terrestre français, mais aussi le plus menacé. Avec une trentaine d'individus présents uniquement sur les deux versants des Pyrénées, il est condamné à disparaître de ce massif sans un nouveau renforcement de sa population et ce malgré le succès biologique incontestable ayant suivi l'apport de 8 ours slovènes en 1996-97 et 2006. Une partie de la profession des éleveurs s'est opposée à ces opérations. Le battage médiatique intense autour de l'ours véhicule aujourd'hui toujours beaucoup de désinformation et d'idées fausses.

Cette brochure est destinée à mieux faire connaître au grand public l'Ours brun : sa biologie, son historique en France mais surtout dans les Pyrénées, les menaces qui pèsent sur sa population, ainsi que la cohabitation – nécessaire et possible – entre l'ours et l'homme.

BIOLOGIE



.....

L'ours brun vit en Eurasie et en Amérique du Nord. L'ensemble des ours bruns européens et nord-américains appartient à la même espèce : *Ursus arctos*.

Dans la nature, un ours vit entre 25 et 30 ans. Papillon, qui fut longtemps le doyen des ours pyrénéens, s'est éteint en 2004 à l'âge de 29 ans.

Habitat et domaine vital

Dans les Pyrénées, l'ours occupe une **large variété de milieux selon les saisons**, entre les fonds de vallées à moins de 600 mètres d'altitude et les prairies d'altitude à plus de 2000 mètres. **Son milieu de prédilection est la forêt**, principalement la hêtraie-sapinière. Contrairement à une idée reçue, l'ours ne recherche pas forcément les forêts les plus hautes et difficiles d'accès, mais celles qui sont les plus calmes et les plus riches en ressources alimentaires ; selon les saisons, cela le conduit à moyenne voire

basse altitude.

L'ours est un **animal solitaire** : les deux sexes ne se rencontrent qu'au moment du rut. **Son domaine vital est très vaste** (de 200 à 1000 km² pour un mâle et 70 à 300 km² pour une femelle). Il est composé d'une zone dite refuge, de faible superficie, occupée de manière régulière et où il est très sensible aux dérangements de toutes sortes, et de plusieurs zones de présence plus occasionnelle, où il n'est que de passage ou présent seulement à certaines saisons.



Moins de 50%
des jeunes ours
atteignent l'âge
adulte.

Reproduction

La période de rut s'étend de fin-avril à mi-juin. **L'ourse possède une gestation différée**, c'est-à-dire que la durée réelle de gestation est très courte (8 à 10 semaines seulement). Une femelle fécondée au printemps ne mettra bas que si son état d'engraissement à l'entrée en tanière est suffisant. A cet égard, l'existence de zones d'alimentation automnale tranquilles est essentielle pour l'espèce.

Si tout va bien, **la femelle donne naissance**

à 1 à 3 oursons de très petite taille (300-400 grammes environ), dans la tanière d'hibernation, au cœur de l'hiver.

La mortalité est très forte chez les oursons (accidents, malnutrition, prédation, infanticide par les mâles adultes), surtout lors de la première année. **Moins de 50 % des jeunes ours atteignent l'âge adulte.**

Après un à trois ans d'élevage, les ours s'émancipent.

Sommeil hivernal



Durant l'hiver, l'ours entre en dormance hivernale dans une tanière ou tout autre abri plus ou moins aménagé.

Il ne s'agit pas d'hibernation stricte comme chez le loir ou la marmotte, mais d'une période de repos. Ainsi, **l'ours peut se réveiller lorsqu'il fait beau et doux** et même effectuer de courts déplacements autour de sa

tanière.

La durée de la période d'hibernation varie beaucoup (entre 1 et 7 mois) selon l'individu (sexe, âge, statut reproducteur), la région, la rigueur hivernale, la disponibilité alimentaire... Dans les Pyrénées, la dormance hivernale débute en novembre pour les femelles pleines et en décembre pour les mâles et se termine entre début mars pour les mâles et fin avril pour les femelles suivies.

Régime alimentaire

L'ours est un animal omnivore opportuniste, à nette dominante végétivore.

Son régime est constitué de 75 à 80 % de végétaux (fruits secs et charnus, végétaux herbacés, tubercules) et 20 à 25 % d'aliments d'origine animale. Parmi ces derniers, 10 à 15 % sont des insectes ; le reste est composé d'ongulés sauvages ou domestiques, de micromammifères ou d'amphibiens dont la moitié est consommée sous forme de charogne.



Les différentes études conduites dans les Pyrénées ont montré que les ours bruns de souche slovène ont un comportement alimentaire semblable à celui des ours autochtones.



L'ours slovène n'est pas plus carnivore que l'ours pyrénéen !

Dans les Pyrénées, ce n'est pas l'origine des ours qui conditionnent les dégâts aux troupeaux, mais bien la différence de mode de gardiennage :

- De mai 2000 à mai 2001, un ours d'origine slovène (Néré) a causé des dégâts en Bigorre où les troupeaux ne sont pas protégés. Durant l'été 2001, il s'installe en Haut-Béarn (région où les troupeaux sont protégés). Les

dégâts de la zone n'augmentent pas et Néré prélève aussi peu de brebis que les ours autochtones.

- Inversement, dès juin 2001, de nouveaux dégâts sont enregistrés en Bigorre. Tout le monde pense au retour d'un nouvel ours d'origine slovène. Il s'agissait en fait du vieux mâle autochtone Papillon, habituellement présent et tranquille en Haut-Béarn.

L'HISTOIRE DE L'OURS EN FRANCE

L'ours brun est **un animal autochtone de la faune française**. Il est présent en Europe depuis au moins 250 000 ans, peut-être nettement plus. Depuis, il n'a jamais disparu de notre pays.

A l'époque romaine, l'ours brun était encore présent partout en France, en plaine comme en montagne.

En quelques siècles, la chasse et le déboisement ont décimé les populations

de plaine. Dès le Moyen-Âge, l'ours ne se rencontre plus que dans les massifs montagneux de l'est, du sud et du centre de la France.

Le déclin de l'ours s'est poursuivi ensuite à cause de la chasse, du braconnage, de l'empoisonnement, de la dégradation et de la destruction de son habitat, **au point de conduire l'espèce au bord de l'extinction**.

Depuis le milieu du XXe, l'ours n'est plus présent que dans les Pyrénées.



Moyen-Âge

XVI, XVIIe

XVIIIe

XIXe

XXe

Cantonnement dans les massifs montagneux de l'est, du sud et du centre de la France

Disparition des Vosges

Disparition du Jura et du massif Central

Disparition des Alpes

L'OURS DANS LES PYRÉNÉES

Les causes du déclin de l'ours pyrénéen sont identiques à celles de sa disparition dans les autres massifs français. Dans les années 1950, on estime qu'il y avait encore 70 ours, répartis sur l'ensemble du massif. En 1960, la population ursine se fragmente en deux noyaux, l'un à l'ouest (Pyrénées occidentales) et l'autre au centre (Pyrénées centrales). **Au tout début des années 1990, le dernier ours des Pyrénées centrales disparaît.**

En 1995, l'effectif de la population pyrénéenne n'a jamais été aussi faible, avec 5 individus dont une seule femelle, entre les vallées d'Aspe et d'Ossau. Face à ce constat dramatique, il a été décidé de procéder au renforcement de la population d'ours bruns des Pyrénées, notamment grâce à l'association Artus (qui a depuis fusionné avec FERUS) et à la commune de Melles (Haute-Garonne).

Après des études minutieuses, la Slovaquie

a été choisie comme pays source pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les ours slovènes sont génétiquement très proches des ours pyrénéens, tout comme leur milieu de vie. Ensuite, la situation sanitaire des animaux est connue et bonne.

En 1996/1997, trois ours ont été capturés dans la réserve de Medved (sud de la Slovaquie) et relâchés sur la commune de Melles. Mellba sera tuée par un chasseur alors qu'elle était accompagnée de ses deux oursons.

Suite à l'émotion suscitée par la mort tragique de l'ourse Cannelle, dernière femelle de souche pyrénéenne abattue par un chasseur en vallée d'Aspe le 1er novembre 2004, **cinq nouveaux ours slovènes sont relâchés en 2006 dans les Pyrénées centrales.**

En juin 2016, le mâle Goiat est relâché dans les Pyrénées espagnoles dans le cadre d'un programme initié par la Généralité de Catalogne.

Trois ours relâchés en 1996-1997



Pyros



Ziva



Mellba

Cinq ours relâchés en 2006



Sarousse



Palouma



Franska



Hvala



Balou

Situation actuelle

En 2016, 39 ours ont été détectés dans les Pyrénées.

Les opérations de lâchers sont un succès, les ours slovènes réintroduits se sont très bien adaptés au massif. Entre 1997 et 2016, plus d'une cinquantaine d'ours sont nés dans les Pyrénées centrales. Il est cependant nécessaire de continuer nos efforts pour obtenir une population en bon état de conservation.

39 ours
détectés

Aire de
répartition totale :
4800 km²

Deux populations
distinctes

Seulement 2 mâles
à l'ouest



Le Muséum National d'Histoire Naturelle recommande de relâcher six ours a minima rapidement.

En 2013, le rapport du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), commandé par le ministère de l'Ecologie, rend ses conclusions :

🐾 **L'ours brun n'a écologiquement aucun impact négatif sur l'écosystème pyrénéen,** faune comme flore. Il y a donc toute sa place.

🐾 **L'état de conservation de l'espèce est jugé « Défavorable inadéquat »** au regard des critères fixés par la Directive Habitats.

Rappelant que « la Directive Habitats impose aux États membres de maintenir les populations d'ours bruns dans un état de conservation favorable », et s'agissant des scénarii de conservation, le Muséum :

🐾 considère que « **la non-intervention**

maximise les risques encourus pour le maintien de l'espèce dans les Pyrénées puisqu'elle cumule à la fois les risques démographique et génétique pour les deux noyaux de la population ».

🐾 préconise :

- **pour le noyau occidental : « idéalement » un renforcement de 3 mâles et 10 femelles ou, « au minimum », un renforcement de 4 femelles.** Ces renforcements devant être effectués très rapidement et de manière la plus synchrone possible ;
- **pour le noyau central : « idéalement », un renforcement de 1 mâle et 3 femelles, « au minimum » un renforcement de 2 femelles pleines.** Ces renforcements sont recommandés dans un horizon de 4 ans.

🐾 prévient que « tout retard nécessitera une probabilité d'intervention ultérieure beaucoup plus importante ».



Le relâcher
rapide d'au
moins 6 ours est
recommandé

MENACES

Les ourses Mellba en 1997 et Cannelle en 2004 abattues lors de rencontres avec des chasseurs

La taille de la population pyrénéenne ne lui permet pas encore de se maintenir de façon spontanée

FRAGMENTATION ET CLOISONNEMENT DES MASSIFS MONTAGNEUX = FORMATION DE SOUS-POPULATIONS ISOLÉES



ACCIDENTS ENTRE CHASSEURS EN BATTUE ET OURS



FAIBLESSE DES EFFECTIFS, PAS ASSEZ D'OURS

Une trentaine d'ours braconnés depuis 1976



BRACONNAGE



PERTURBATION (CONSTRUCTION ET UTILISATION DE ROUTES ET PISTES FORESTIÈRES ET PASTORALES / BATTUES AU SANGlier AVEC CHIENS COURANTS)



CONSANGUINITÉ (PYROS EST LE PÈRE DE LA QUASI-TOTALITÉ DES OURSONS NÉS DEPUIS 1997)



TRAFIC ROUTIER

Franska tuée lors d'une collision entre Argelès et Lourdes en 2007

Les perturbations préjudiciables notamment pour les oursons qui ne peuvent pas se déplacer sur de longues distances

En France, la chasse à l'ours est interdite depuis 1972 ; l'espèce est strictement protégée depuis 1981.



L'OURS ET LES ACTIVITÉS HUMAINES

Comme dans toutes les régions d'Europe où vivent des populations d'ours bruns (monts Cantabriques en Espagne, Alpes et Abruzzes en Italie, Slovénie...), les Pyrénées ne sont pas un désert humain.

Les activités humaines sont bien présentes, sous différentes formes. L'ours peut

évidemment avoir un impact sur ces activités et inversement, celles-ci peuvent avoir des effets négatifs sur l'ours.

Hommes et ours peuvent parfaitement cohabiter dans les Pyrénées, malgré quelques difficultés ponctuelles et locales.

Ours et chasse

La chasse (notamment les battues avec chiens courants) est une des activités les plus dérangementantes pour l'ours, qui a entraîné plusieurs rencontres fatales pour le plantigrade. Les battues sont d'autant plus perturbantes que, dans les Pyrénées, il n'existe pas ou très peu de vastes zones interdites à la chasse.

Depuis de nombreuses années, les associations de protection de l'ours sont fortement impliquées sur le dossier « ours – chasse » dans les Pyrénées. Nous le gérons localement, en coordination, selon une approche différenciée par département en fonction du contexte, de l'histoire et de la qualité des relations

avec les fédérations de chasseurs. Cela nous conduit parfois à contester les arrêtés « chasse » devant les tribunaux administratifs, et d'autres fois à privilégier le dialogue, souvent plus productif quand il est possible.

Nous pouvons témoigner qu'une bonne volonté partagée donne souvent de meilleurs résultats que des mesures imposées et non-respectées sur le terrain. Lorsque les fédérations de chasse participent pleinement à la cohabitation chasse-ours, cela conduit au report de battues dès qu'un ours est détecté. Dans d'autres cas, la mise en place de mesures contraignantes, relatives à l'exercice de la chasse, peut s'avérer nécessaire.

Ours et tourisme

Le tourisme est une des activités économiques principales dans les Pyrénées. L'image de l'ours est très bénéfique pour ce secteur.

Mais toute valorisation économique autour de l'ours n'aura de chance d'aboutir que si une volonté politique claire et ferme est affichée en faveur de l'espèce.

Ours et pastoralisme

L'ours peut causer quelques dégâts sur les troupeaux. C'est une réalité qu'il ne faut pas nier.

Quel est l'impact réel de l'ours sur le pastoralisme dans les Pyrénées ?

 **6 000 exploitations pastorales**

 **1 290 estives**

 **570 000 ovins** /  **100 000 bovins** /  **14 000 équins**



Pertes estimées : 18 000 à 30 000 brebis chaque été
(chiffres donnés par la profession agricole)

toutes causes confondues
(chutes, foudre, maladies, manque de soins, prédatons
par les chiens, etc.)



Moins de 200 ovins tués par l'ours chaque année
(chiffres officiels)

Ces pertes dues à l'ours sont largement indemnisées à l'éleveur, contrairement aux autres causes.



**Les dégâts causés par la population d'ours dans les Pyrénées sont relativement stables, faibles et supportables (environ 1% des pertes).
D'année en année, la population d'ours augmente mais pas ses dégâts.**

La cohabitation ours / troupeaux progresse.



Les mesures de protection existent et sont efficaces lorsqu'elles sont correctement employées. Le regroupement nocturne dans des enclos de protection de taille suffisante, l'utilisation de chiens patous et une présence humaine autour du troupeau dissuadent les attaques de l'ours.

QUE FAIRE EN CAS DE RENCONTRE AVEC UN OURS



L'ours brun a peur de l'homme, mais comme tout animal de grande taille (cerf, sanglier, bovins...), sa taille et sa force peuvent le rendre dangereux lorsqu'il est surpris ou se sent menacé. Même si cela est très peu probable, voici **quelques consignes à adopter**.

Si vous croisez une piste d'ours, **ne suivez jamais les traces**. En cas de rencontre avec un ours (même à grande distance), **ne cherchez pas à vous en approcher**. Evitez de laisser votre chien divaguer, car il pourrait provoquer l'ours.

Enfin, en cas de rencontre à courte distance, aidez-le à vous identifier, sans pour autant l'inquiéter :

🐾 **Manifestez-vous calmement** en vous montrant, en bougeant et en parlant calmement (pas de cri, ni de gestes brusques).

🐾 **Eloignez-vous progressivement** en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite.

🐾 **Ne courez pas**.

L'ours peut se dresser sur ses pattes arrières, mais ce n'est absolument pas un signe d'agressivité. Il lui est d'ailleurs impossible de courir dans cette posture. **Curieux, il cherche seulement à mieux vous identifier**.

LA CONSERVATION DE L'OURS EN FRANCE

Les Pyrénées sont toujours un milieu très favorable à l'ours brun (rapport 2013 Muséum National d'Histoire Naturelle). L'adaptation des ours relâchés, les naissances constatées in situ ou la colonisation de nouveaux territoires nous le rappellent sans cesse.

En termes d'habitats favorables, le massif pyrénéen n'a rien à envier aux monts Cantabriques en Espagne ou aux Abruzzes en Italie.

Malgré ces éléments positifs, la population actuelle est encore trop fragile et réduite

pour espérer pouvoir se maintenir à long terme.

Dès lors, le maintien de l'ours brun dans les Pyrénées et l'établissement d'une population viable ne dépendent que de nous.

Il est plus que jamais nécessaire de poursuivre le renforcement de la population dans les Pyrénées centrales et surtout dans les Pyrénées occidentales.

Battons-nous pour que l'ours brun vive encore longtemps dans ce massif où il cohabite avec l'homme depuis des millénaires.

Les Pyrénées sont
un milieu très
favorable à l'ours.
Les naissances
constatées le
prouvent.





Crédits photos / graphiques



Sauf mention, les images ont été réalisées en milieu naturel.

Couverture : Neil Villard (Slovénie).

En médailles : Artus / FERUS (lâcher de l'ourse Ziva, 1996) ; Eric Durr (oursons en Finlande).

P2 : Sabine Matraire (Slovénie). **P3** : Serge Montagnon (captivité). **P4** : Daniel Trinquescostes (captivité).

P5 : Olivier Paris (captivité) ; Florian Graf (graphique à droite) ; Pays de l'ours-ADET (graphique à gauche).

P6 : O. Paris (Finlande). **P7** : Artus / FERUS (ours lâchés en 1995-96) ; ONCFS (ours lâchés en 2006).

P8 : ONCFS (ours Cannellito, Pyrénées occidentales) ; Aurélia Puerta / FERUS (carte). **P9** : E. Durr (Grèce).

P10 : F. Graf (graphique) ; N. Villard (Slovénie).

P12 : DR (troupeau dans les Pyrénées). **P13** : S. Montagnon (captivité).

P14 : S. Matraire (Val d'Aran) ; ONCFS (ours Balou en Ariège).

P15 : Roger Isoard (Slovénie). **P16** : N. Villard (Slovénie).

Maquette : Sandrine Andrieux-Rolland (2017).

FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la **première association française** par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique **les défenseurs des grands carnivores** présents dans notre pays.

FERUS œuvre pour diffuser une information spécialisée sur le loup, l'ours et le lynx, et organiser, susciter ou soutenir toutes initiatives pour la connaissance, la réhabilitation et la défense de ces prédateurs.

FERUS agit **auprès des élus et du gouvernement**. Il **sensibilise les médias et le public** en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des **actions en justice** contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de nos grands carnivores.

FERUS propose notamment :

- **Pastoraloup**, programme associatif de bénévolat de soutien au pastoralisme en zones à loup ;
- **Parole d'ours** et **Parole de loup**, programmes associatifs de bénévolat d'information et de communication sur l'ours dans les Pyrénées et le loup dans les Alpes ;
- **Api'ours**, de l'abeille à l'ours, programme de plantations, ruches et pollinisation.

A travers ces actions, l'objectif pour l'association FERUS est de **participer à la préservation des grands prédateurs et de promouvoir et faciliter leur cohabitation avec les activités humaines**. FERUS n'imagine pas que l'ours disparaisse des Pyrénées. Il a toujours été présent, même quand les hommes étaient beaucoup plus nombreux dans la montagne. Il fait **partie de la culture pyrénéenne**. Prétendre en même temps qu'on défend la nature, les espèces, qu'on est pour la biodiversité, tout en déclarant que l'ours n'a plus sa place chez nous est hypocrite.

FERUS édite **une revue trimestrielle : La Gazette des Grands Prédateurs**.

REJOIGNEZ-NOUS !

FERUS,
BP 80 114, 13 718 Allauch cedex
04 91 05 05 46
contact@ferus.fr / www.ferus.fr

